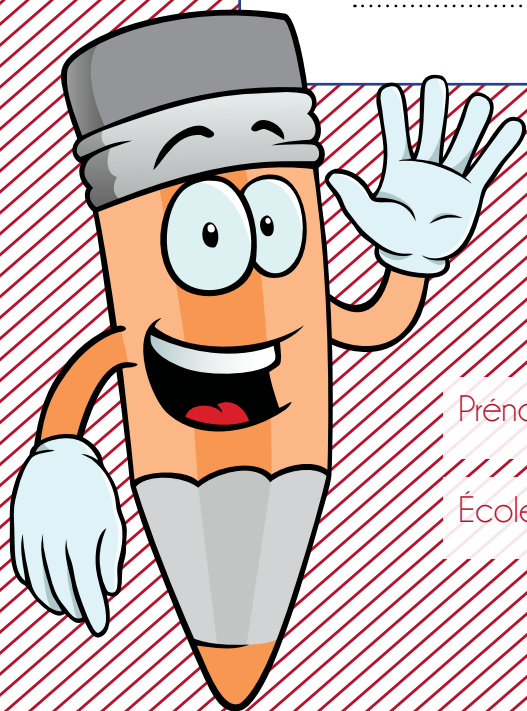


*Mon cahier
de rentrée
scolaire*

Année 2014-15



Prénom, Nom de l'élève :

École :

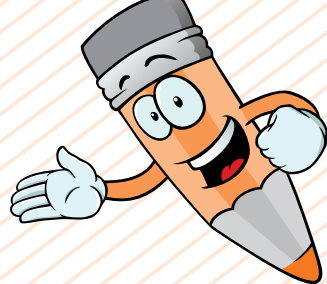
 www.mairie-bruges.fr
www.facebook.com/villedibruges



Bruges

atham.
ofit

CHERS PARENTS



Après une première année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la Ville de Bruges tire un bilan positif de cette nouvelle organisation. Votre enfant et vous-mêmes avez pu vivre au quotidien ces transformations, et vous avez découvert un nouveau rythme de vie. Cette réforme s'est faite avec vous, et elle a connu des ajustements afin d'être adaptée au déroulement de vos journées et de la scolarité de votre enfant. En cette rentrée, nous poursuivons cette démarche en cherchant toujours à améliorer les services de la Ville.

Ce guide vous permet d'avoir en main toutes les informations pratiques pour cette rentrée : les horaires, les tarifs, les Temps d'Activités Périscolaires, ainsi que tous les projets mis en place cette année.

Pour mieux connaître vos interlocuteurs, ce guide vous présente les acteurs de l'enfance, scolaires, périscolaires et associatifs. Vous découvrirez leur rôle mais aussi où les trouver et comment les contacter.

Enfin, vous le savez, la ville de Bruges a engagé cet été des travaux dans plusieurs écoles, cela afin de mieux accueillir les élèves. Les investissements pour améliorer leur confort quotidien vont continuer cette année, dans la concertation. Avec en ligne de mire, dans les prochaines années, la rénovation des écoles du centre-ville et Jacques Prévert.

Avant toute chose, je vous souhaite une bonne rentrée et une bonne année scolaire.

Brigitte TERRAZA,
Maire de Bruges



LA CARTE SCOLAIRE À BRUGES

Le territoire communal est découpé en quatre secteurs scolaires : Centre-ville, Jacques Prévert, Arc-en-Ciel et La Marianne. La Mairie assure la répartition des élèves selon l'adresse de résidence et traite les demandes de dérogations en commission. Cette commission est composée d'élus, directeurs d'écoles et représentants des parents d'élèves.

Cette année, compte tenu de l'évolution de la population, 3 ouvertures de classes ont été obtenues : une à l'école maternelle Pablo Picasso, une à l'école maternelle Prévert, et une à l'école élémentaire Arc-en-Ciel.



Emmanuelle Lamarque

*Adjointe au Maire déléguée à
la Vie Scolaire*

*Reçoit sur rendez-vous :
05 56 16 80 51*

Les chiffres clés de la rentrée

1 551 élèves

57 classes (3 nouvelles classes)

LES QUATRE SECTEURS

 Secteur «Centre-ville»

 Secteur «Prévert»

 Secteur «La Marianne»

 Secteur «Arc-en-Ciel»



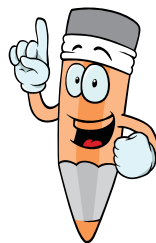
LA RÉFORME DES RY

LA RÉFORME EN QUELQUES MOTS :

- o Mise en application à la rentrée 2013
- o 4.5 jours d'école par semaine (le mercredi matin est travaillé)
- o Des animations culturelles, sportives, citoyennes sont proposées aux enfants sur le temps périscolaire, dans le cadre d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

LES HORAIRES DES ÉCOLES :

- Lun/Mar/Jeu/Ven : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45
- Mercredi : de 8h30 à 11h30



Les écoles maternelles Pablo Picasso et Jacques Prévert démarrent avec un décalage de 10 mn pour permettre aux familles qui ont des enfants en maternelle et en élémentaire de déposer leurs enfants dans les écoles respectives, soit

- o Lun/Mar/Jeu/Ven : de 8h40 à 11h40 et de 13h40 à 15h55
- o Mercredi : de 8h40 à 11h40 (*Portail ouvert dès 8h30*)

LES INSTANCES DE CONCERTATION :

o **Le comité de pilotage** : chargé du suivi de la mise en oeuvre de la réforme (aménagement du temps scolaire, propositions périscolaires...), composé d'élus, de directeurs d'école, de l'inspectrice de l'Éducation Nationale, de représentants de parents d'élèves et de services. Comité étendu, sur la question du PEDT, aux associations (ESB, PLEB, MJC) et aux institutions (CAF et DDCS)

o **Un conseil ALSH (Accueil de loisirs) /APS (Accueil Péri Scolaire)** : pour favoriser la concertation, l'échange autour des temps périscolaires et extrascolaires. Composé d'élus, de directeurs d'école, de représentants d'enfants, de parents d'élèves et de services.

o **Les conseils d'école**



RYTHMES SCOLAIRES

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

- **Dès 15h45 et jusqu'à 18h30.** Les enfants sont pris en charge soit dans le cadre des TAP (facultatifs, sur inscription), soit dans le cadre des accueils périscolaires.
- **Le mercredi matin (7h15-8h30)** et dans chaque école **le mercredi midi (11h30-12h45)**
- **Mise en place d'une navette le mercredi à 11h30** entre l'école et les structures d'Accueil de Loisirs (ALSH) pour les enfants inscrits le mercredi après-midi dans les ALSH.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

La Ville a élaboré des TAP : ces activités, facultatives, sont proposées le midi ou le soir après l'école. Chaque enfant pourra bénéficier de 2 TAP par semaine selon 4 thématiques :

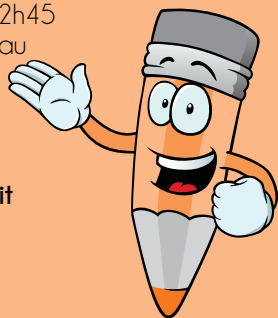
- **thématique « J'apprends autrement »** : Jeux de société, informatique ...
- **thématique « Petit citoyen »** : Sécurité routière, développement durable, projets de solidarité et intergénérationnels, projets jardinage, histoire de Bruges ...
- **thématique « Bien dans mon corps »** : Jeux sportifs, Sport éveil, École multisport, danse, expression corporelle, ateliers santé ...
- **thématique « Graine d'artiste »** : Éveil musical, arts plastiques, comédie musicale ...

À NOTER POUR LA RENTRÉE :

- Démarrage des TAP début octobre
- TAP organisés par tranche d'âge
- TAP du midi : accès libre au choix de l'enfant pour les maternelles et les élémentaires
- TAP du soir : organisés sur inscription, de 15h45 à 17h
- TAP sur site extérieur à l'école : de 15h45 à 17h30
- Programme d'animation élaboré sur chaque site d'accueil périscolaire, pour toute l'année
- Appel à projets lancé auprès des associations ou intervenants extérieurs pour compléter l'offre d'animation

LES TARIFS :

- **Gratuité entre 15h45 et 16h30**
- **Gratuité de l'accueil périscolaire du mercredi** entre 11h30 et 12h45
- **Gratuité des TAP** si l'enfant est récupéré par les parents à 17h au portail de l'école
- **Mise en place d'un tarif spécifique « matin »** (pour les enfants qui fréquenteraient ces structures uniquement le matin), **un tarif spécifique « soir »** (pour les enfants qui ne fréquenteraient les structures que le soir à partir de 16h30) et **maintien du forfait journée** pour ceux qui fréquenteraient les structures matin et soir.



LES TRAVAUX PROGRAMMÉS CETTE ANNÉE

GRUPE SCOLAIRE ARC-EN-CIEL

Directeur : M. Moyence

Tél : 05 56 80 83 31

Maternelle Arc-en-Ciel :

- Installation de cimaises dans les couloirs

Élémentaire Arc en Ciel

- Equipement d'une nouvelle classe
- Installation de TNI (Tableau Numérique Interactif)

GRUPE SCOLAIRE LA MARIANNE

Directrice : Sandrine Sanine

Tél : 05 56 16 03 21

- Clôture autour d'un parterre de bambous
- Pose d'anti-pince doigts sur les portes extérieures de l'élémentaire
- Bacs de plantation dans la cour élémentaire
- Remise en état d'une canalisation d'eau

ÉCOLE CAMILLE CLAUDEL :

Directrice : Christine Billet

Tél : 05 56 28 13 03

- Pose d'un revêtement de sol salle 9
- Réparation du goudron de la cour 1
- Aménagement de la salle des maîtres (bibliothèque)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT

Directrice : Mme Françoise

Jeanne-Delattre

Tél : 05 56 50 65 17

- Réparation du réseau d'eaux pluviales et de canalisations du chauffage
- Installation de 6 TNI

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARIE-LAURENCIN

Directrice : Sophie Pinaudeau

Tél : 05 56 28 13 05

- Réparation du sol de la classe 5
- Équipement d'une armoire mobile : 15 PC portables

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

Directrice : Sylvie Laude de Haut

Tél : 05 56 50 93 36

- Reprise des luminaires classes 8 et 9
- Dépose et reprise de toiture au dessus de la lingerie
- Aménagement en classe de la salle 6, acquisition de mobilier

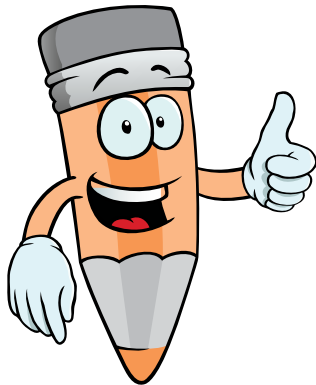
ÉCOLE MATERNELLE PABLO PICASSO

Directrice : Mireille Cazajous

Tél : 05 56 28 21 78

- Insonorisation des classes
- Équipement d'une nouvelle classe
- Tablettes tactiles (école test)





WWW.TICEDUC.FR, ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

La Ville poursuit l'équipement numérique des écoles en les équipant d'Espace Numérique de Travail (ENT). Pour cela, la Ville de Bruges travaille conjointement avec d'autres communes engagées dans cette réflexion : Bordeaux, Pessac, Mérignac, Blanquefort, le Bouscat, Saint Médard en Jalles et Villenave d'Ornon. Un groupement d'achat a ainsi été constitué auquel Bruges a adhéré par délibération au Conseil Municipal de juin 2012.

L'ENT est un portail sécurisé accessible de n'importe quel ordinateur connecté à Internet. Il offre un point d'entrée unique à un espace personnalisé, protégé par un mot de passe. Par le biais de l'ENT, tous les acteurs de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents) peuvent partager des informations et des documents liés à la vie scolaire (contenus pédagogiques, devoirs, cahiers de texte, etc.). Ce sont des outils fortement recommandés par l'Education Nationale et relayés au plan académique.

**À ce jour, 3 écoles participent à la période test de l'ENT :
Camille Claudel, élémentaire de la Marianne, élémentaire Arc-en-ciel**

SI L'ÉCOLE M'ÉTAIT COMPTÉE ZOOM FINANCIER SUR LE PROGRAMME NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Groupe scolaire	2011	2012	2013	2014
J. Prévert	-		4 TNI*	6 TNI
La Marianne	15 PC portables	4 TNI	3TNI	-
C. Claudel	4 TNI	3 TNI	15 PC portables	-
M. Laurencin	-	5 PC	-	15 PC portables
P. Picasso	-	-	-	Tablettes
Arc en Ciel	1 ordinateur	15 PC portables	3 TNI et 2 PC	tactiles 3 TNI
MONTANT	39 000€	67 750€	79 500€	75 000€

* Tableau Numérique Interactif

BON À SAVOIR !

DOSSIER FAMILLE : Une seule démarche à effectuer pour inscrire votre enfant dans les structures de la ville (restauration, accueils périscolaires, accueils de loisirs)

LES MOYENS DE PAIEMENT :

- Le prélèvement automatique et la possibilité de paiement par Carte Bancaire.
 - Le paiement en ligne.
 - La facture électronique
- Infos : Service Vie Scolaire 05 56 16 80 63
www.mairie-bruges.fr

SERVICE VIE SCOLAIRE ...

Ce service gère les formalités d'inscriptions scolaires et assure le bon fonctionnement des écoles. Il regroupe 20 agents territoriaux spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), 12 agents d'entretien des écoles élémentaires et 4 agents administratifs.

Responsable : Sylvie Brouillet

Tél : 05 56 16 80 76 / 05 56 16 84 23

e-scolaire@mairie-bruges.fr

...SERVICE ACCUEILS PÉRISCOLAIRES...

Ces structures municipales assurent l'accueil des enfants les jours scolaires, avant et après la classe. Les accueils se situent dans les locaux mêmes ou à proximité de l'école où l'enfant est scolarisé. L'encadrement est assuré par un directeur d'accueil périscolaire pour chaque groupe scolaire :

- Aline Luis (groupe Arc-en-ciel)
- Dominique Thibaudeau (La Marianne)
- Nicolas Choinard (écoles du centre)
- Natacha Colder (Groupe Prévert)

Les animations sont assurées par 80 animateurs. Les familles participent selon leur quotient familial : de 0,38€ à 2,50€ (maximum) par jour et par enfant. Ouverts tous les jours scolaires de 7h15 à 8h40 et de 15h45 à 18h30.

Chef du service : Gilles Trezeguet

Adjointe : Laetitia Roumas

Tél : 05 56 16 71 94 / 05 56 16 48 64

Fax : 05 56 16 84 26

e-periscolaire@mairie-bruges.fr

...ET LES INSCRIPTIONS AUX TAP

- **en début d'année scolaire**, les familles recevront, via l'école, une fiche d'inscription sur laquelle indiquer les jours de présence de l'enfant à l'accueil périscolaire.
- **courant septembre**, les enfants bénéficieront d'une présentation des activités.
- **fin septembre**, les animateurs constitueront les groupes en fonction des jours de présence indiqués et en respectant le nombre de places

par tranches d'âge.

- **début septembre**, une réunion d'information aura lieu dans chaque accueil périscolaire.
- les groupes d'enfants sont fixés pour l'année entière : les activités changent à chaque nouveau cycle.
- les listes des groupes pour chaque activité seront affichées dans les accueils périscolaires. Une fiche individuelle sera remise aux familles.

SERVICE !

LES ACCUEILS DE LOISIRS

ARC-EN-CIEL ET L'ÎLE AUX ENFANTS

Les Accueils de Loisirs sont des structures municipales qui assurent l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ils accueillent les enfants de la commune dès le début de leur scolarité et jusqu'en CM2. Le service regroupe 35 animateurs.

Les familles participent selon leur quotient familial: de 1,94€ à 12,61€ (maximum) par jour et par enfant, repas compris. Le mercredi, le tarif comprend la navette depuis l'école, le repas et les activités de l'après-midi (10,27€ maximum).

Responsable : Gilles Trézéguet

Tél : 05 56 16 71 94

e-periscolaire@mairie-bruges.fr

Heures d'ouverture :

Mercredis scolaires : de 11h30 à 18h30

Vacances scolaires : de 7h15 à 18h30

LES RESTAURANTS SCOLAIRES

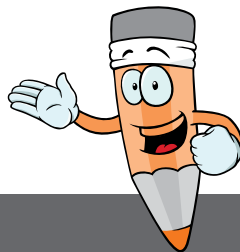
Les restaurants scolaires accueillent les enfants des écoles maternelles et élémentaires. Les repas sont livrés depuis la cuisine centrale du SIVOM du Haut Médoc dans les écoles et servis par les agents municipaux. Le service regroupe 15 agents de restauration.

Le coût réel d'un repas pour la Ville (encadrement compris) s'élève à environ 8€. Les familles participent selon leur quotient familial: de 0,62€ à 4,03€ (maximum).

Responsable : Sylvie Brouillet

Tél : 05 56 16 85 72 / 05 56 16 84 23

e-scolaire@mairie-bruges.fr



L'AGENDA DE L'ANNÉE

OCTOBRE : La Semaine du goût

DÉCEMBRE : Marché de Noël / Bruges'athlon pour les jeunes et les familles

MARS : Carnaval

AVRIL : Semaine du Développement Durable

MAI : Semaine de l'Enfance / Journées « Autour du Livre » (PLEB) / Journées « Bruges Bouge »

JUIN : Fête de la musique / Kermesses des écoles / Bruges en Fêtes !

Et toute l'année : les spectacles de la saison jeune public, à l'Espace Culturel Treulon !

SPORTS, JEUX, CULT

Service Jeunesse et MJC

Activités à destination des collégiens (expression corporelle et artistique, sport, séjours et mini-camps, etc.). Le service Jeunesse propose également des vacances sportives aux jeunes à partir de 10 ans.

Service Jeunesse municipal : 05 56 16 17 95

Maison des Jeunes et de la Culture : 05 56 28 24 32

Ludothèque Madolude

Accueil tout public, jeux sur place ou à emporter.

Renseignements : 05 56 16 02 59

Bibliothèque associative de Bruges

Renseignements : 05 56 57 57 32

PLEB (Patronage Laïque des Écoles de Bruges)

Ateliers théâtre de 7 à 13 ans, colonies de vacances, salon du livre, etc.

Renseignements : 05 56 57 74 37

École Municipale de Musique

Éveil musical pour les 5/6 ans

19 disciplines instrumentales (guitare, piano, batterie, etc.)

Renseignements : 05 56 16 77 00

INFOS PRATIQUES

Espace Culturel Treulon

Informations: 05 56 16 77 00

www.facebook.com/EspaceTreulon

LES SPECTACLES FAMILLE

À l'Espace Culturel Treulon

Rêves de sable / Cie Ytuquepintas

Mardi 4 novembre 2014 / 19h

Art de sable

À partir de 5 ans

Henriette et Matisse / Kelemenis et cie

Mardi 10 février 2014 / 19h

Danse

À partir de 5 ans

Concerto pour deux clowns / Cie les rois vagabonds

Mercredi 18 mars 2014 / 19h

Clowns musiciens

À partir de 8 ans

Zboing / La cie imaginaire

Mercredi 20 mai 2014 / 15h30

Marionnettes en lumière noire

À partir de 3 ans

+ des séances de cinéma gratuites

Pierre et le loup

Mercredi 18 février 2014 / 15h30

Petit à Petit

Mercredi 27 mai / 15h30

**TARIF UNIQUE ENFANTS ET
ADULTES : 5 EUROS**

TURE DANS MA VILLE

SPORTS

Service des sports

Renseignements : M. Frédérick Clodion
05 56 16 80 75 / e-sport@mairie-bruges.fr

Entente Sportive de Bruges (ESB)

Volley-ball, judo, karaté, gymnastique, football, danse... L'ESB regroupe 19 sections sportives.

Renseignements : 05 56 28 58 78

<http://esbruges.free.fr>

Bruges 33 handball

0233015@handball-france.eu

PARENTS D'ÉLÈVES

APIE

Association de Parents Indépendants pour les Enfants de Bruges et du Bouscat :

parents.apie@gmail.com

FCPE

Fédération des Conseils des Parents d'Élèves

fcpebruges@gmail.com

APEM

Association de Parents d'Élèves de la Marianne

contact@apem-bruges-lamarelle.fr

PEEP

Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public

apelamariannebruges@gmail.com

CHÈQUE SPORT & CULTURE

Pour la rentrée 2014, la Ville de Bruges reconduit un dispositif permettant aux familles les plus en difficultés d'avoir accès aux activités associatives culturelles ou sportives : le chèque Culture - chèque Sport.

Le dispositif s'adresse aux jeunes Brugeais de moins de 25 ans, et permet d'obtenir une réduction de 30% sur le montant de la cotisation à une association qui propose une activité sportive ou un atelier de pratique artistique, sous condition de revenu. La Ville prend en charge cette réduction.

Vous êtes peut-être dans les conditions pour en bénéficier, si votre Quotient Familial ne dépasse pas 600 €/mois (QF = (revenus annuels / nombre de parts) / 12 mois).

Renseignements : Service des Régies (Mairie)
05 56 16 80 77



CALENDRIER SCOLAIRE

CALENDRIER NATIONAL DES ÉCOLES MATERNELLES ET
ÉLÉMENTAIRES - ZONE C - BORDEAUX

RENTRÉE DES ENSEIGNANTS

Lundi 1 septembre 2014

RENTRÉE DES ÉLÈVES

Mardi 2 septembre 2014

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre

VACANCES DE NOËL

Du samedi 20 décembre au lundi 5
janvier 2015

VACANCES D'HIVER

Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2015

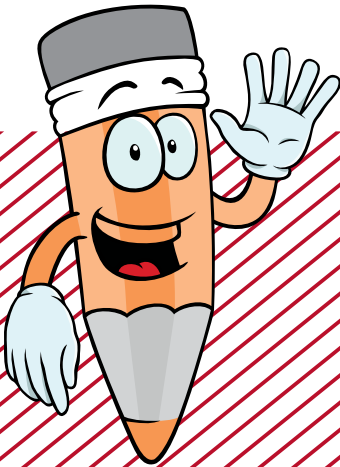
VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2015

VACANCES D'ÉTÉ (DÉBUT)

Samedi 4 juillet 2015

**Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise
des cours le matin des jours indiqués.**



Bruges

Mairie de Bruges
avenue Charles de Gaulle - 33520 Bruges
Tél. : 05 56 16 80 80
www.mairie-bruges.fr
www.facebook.com/villedebruges